

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule :

612

Société :

RAM

163444

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KARKAR Brahim

Date de naissance :

01/01/1947

Adresse :

80 lot Marjana Sidi Maamouf Casablanca

Tél. : 064 628 0007

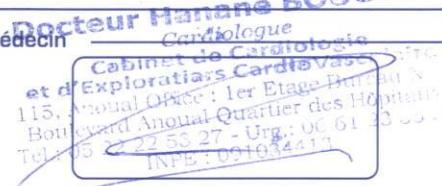
Total des frais engagés :

774,90

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

14/05/2023

Nom et prénom du malade : KARKAR BRAHIM Age : 76 (ans)

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension artérielle

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 02/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

SA. 1/6

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 MAY 2023	ECG	300.00		Docteur Hanane BOUGTEB Cardiologue Cabinet de Cardiologie et d'Explorations Cardiopulmonaire 115, Anfa, Office : 1er Etage, Bureau N° 2 Boulevard Anouar Quarier des Hôpitaux Tel : 05 22 42 58 27 - Urg. : 06 61 23 55 73 INPE : 091034413

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie HAY BOUCHRA Dr. Nisrine BOUDEGGA 44, Lotissement Bouchra Sidi Maârouf - Casablanca Tél : 05 22 58 19 49	17/05/23	158,30x3 = 474,90

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
	</td			

Dr BOUGTEB Hanane

Spécialiste en Pathologie
Cardio-Vasculaire

Diplômée de la Faculté
de Médecine Hassan II de Casablanca
DIU d'Échocardiographie
et d'épreuve d'effort
Université de Bordeaux Segalen 2



الدكتورة بولطلب حنان
أخصائية في أمراض القلب
والشرايين

خريجة كلية الطب بالدارالبيضاء
حاصلة على دبلوم الفحص بالصدري
وفحص الجهد و إعادة التأهيل
القلب والأوعية بجامعة بوردو سينكلين 2

Casablanca le
17 mai 2023

Mr. KARKAR BRAHIM

RÉGIME PEU SALÉ PAUVRE EN SUCRES ET EN GRAISSES

APROVE . 150MG

1 comprimé le matin pendant 3 Mois



158,30
× 3
474,90

Dr. Hanane BOUGTEB
Cardiologue et Spécialiste Cardio-Vasculaire
115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux
Boulevard Anoual Casablanca
Tél : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougtreb@gmail.com
Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

صيدلية حي بضمور
Pharmacie HAY BOUCHRA
Dr. Nizar BOUDEGGA
44+ انتيم - Casablanca
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 58 19 49

115، إقامة أنوال أوفيس الطابق 1 الرقم 2 شارع أنوال حي المستشفيات الدارالبيضاء

115, Anoual Office 1^{er} Etage Appt. N°2 Bd Anoual Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. : 05 22 22 53 27 - GSM : 07 07 78 78 00 - E-mail : cabinet.dr.hananebougtreb@gmail.com
Patente 36300382 - IF 15261205 - ICE 000149143000094

APROVEL®

irbésartan/irbesartan

28 comprimés pelliculés
film-coated tablets

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

APROVEL 150MG CP B28

P.P.V. : 158DH30



6 118001 080892

nofi

APROVEL®

irbésartan/irbesartan

28 comprimés pelliculés
film-coated tablets

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

APROVEL 150MG CP B28

P.P.V. : 158DH30



6 118001 080892

nofi

APROVEL®

irbésartan/irbesartan

28 comprimés pelliculés
film-coated tablets

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

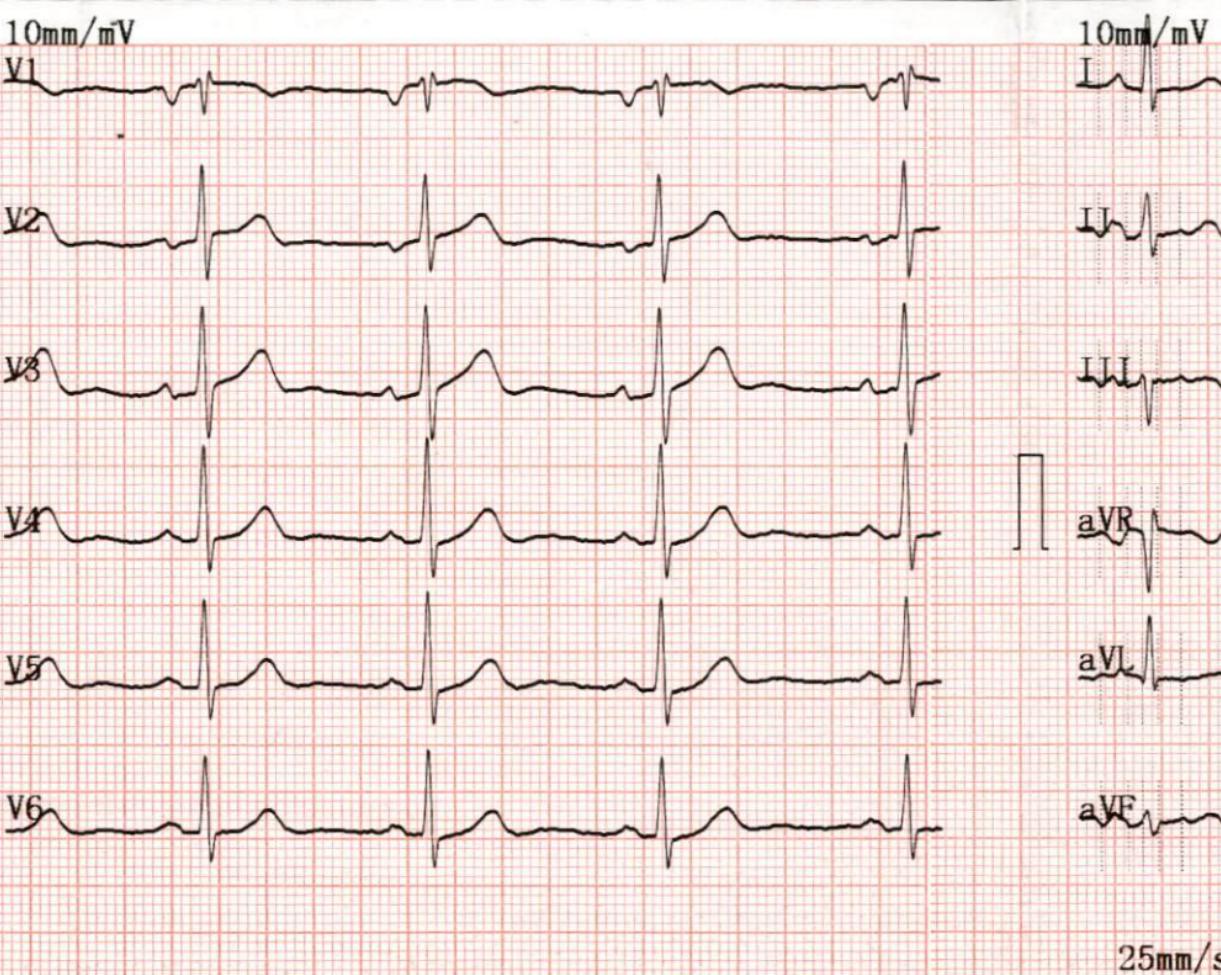
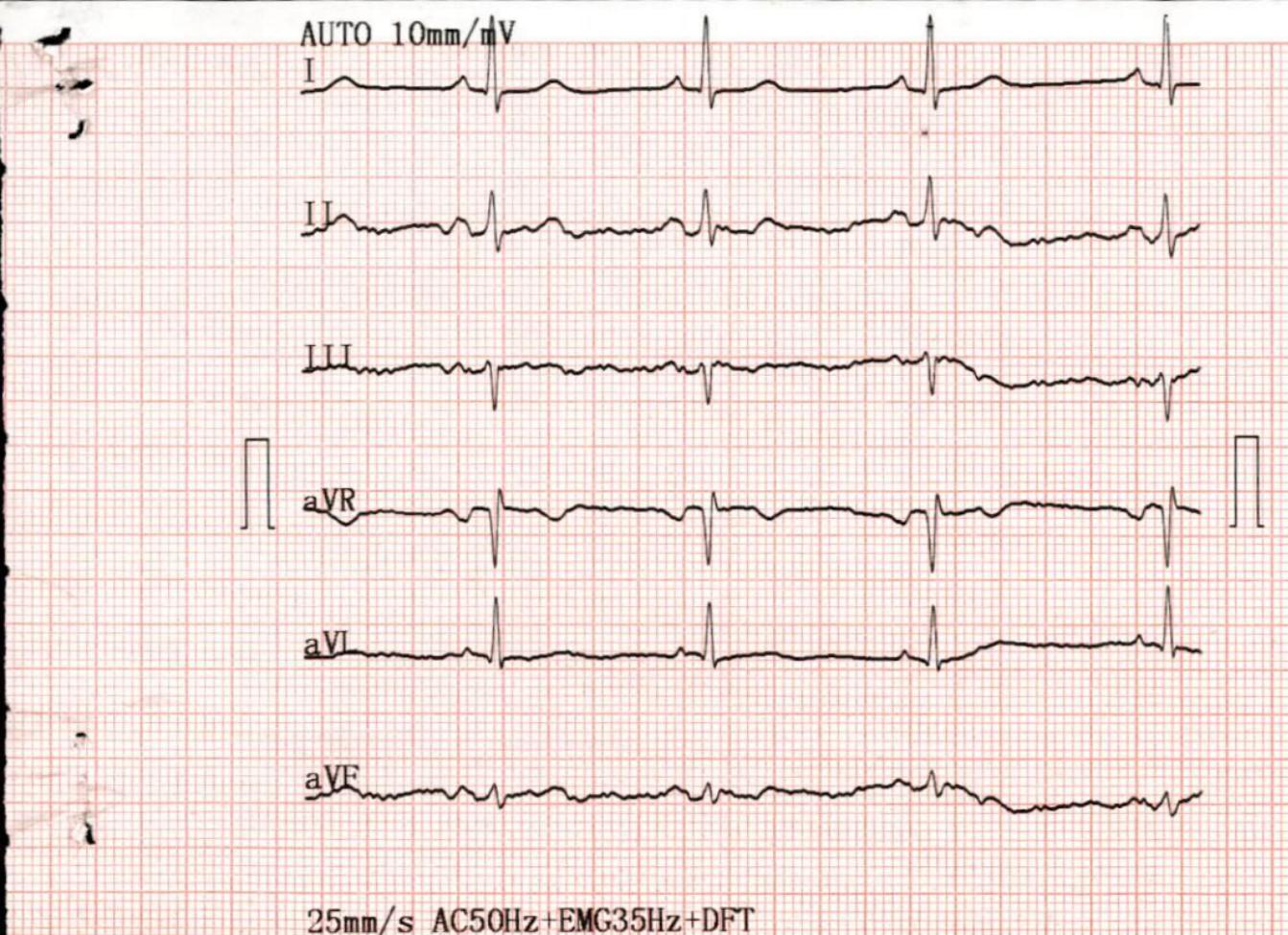
APROVEL 150MG CP B28

P.P.V. : 158DH30



6 118001 080892

nofi



Cabinet Dr BOUGTEB Hanane
2023-05-17 12:47

ID:
 Nom: KARKAR BRAHIM Sexe: Homme Age: 76
 Taille: 175 cm Poids: 80 kg SYS/DIA: 140/88 mmHg
 FC [bpm]: 60
 Intervalle PR [ms]: 184
 Durée P [ms]: 120
 Durée QRS [ms]: 70
 Durée T [ms]: 223
 QT/QTc [ms]: 394/394
 Axe P/QRS/T deg: 30.3/-3.0/41.9
 R(V5)/S(V1) [mV]: 0.93/0.28
 R(V5)+S(V1) [mV]: 1.21

<<Conclusions>>
 Ryth. sinusoïdal norm.
 Dévia. ax. gche modérée
 Bloc de branche droit incomplet

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Dr Hanane BOUGTEB
et d'examen d'angéiologie
11, Avenue Abdellatif Quartier des Houara
Tunis 1000
Tél: 09 22 22 55 77
M. 09 22 22 55 77

Médecin _____